# LOGEMENT DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

#### Généralités

L'administration cantonale occupe près de 45'000 m² de surfaces de bureaux. Celles-ci sont essentiellement localisées dans les deux villes principales du canton, mais disséminées en une multitude de lieux différents souvent en centre-ville et relativement difficile d'accès.

Cette forte satellisation est pénalisante en termes d'accueil et de service au public mais également en termes d'efficience et de transversalité entre les services de l'Etat. Cette situation est encore péjorée par des locaux souvent peu adaptés à un usage administratif, généralement des logements, qui plus est, gourmands en surface de par leur configuration domestique.

Actuellement sur Neuchâtel, un poste de travail consomme en moyenne 34 m² de surface locative, l'objectif est de tendre à 22 m² par poste de travail comme dans d'autres cantons (Vaud et Genève par exemple)

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'Etat de Neuchâtel, permettra d'améliorer l'accessibilité du public à l'administration cantonale et les conditions de travail des collaborateurs par la mise à disposition de locaux adaptés. Par ailleurs cela permettra de faire des économies substantielles sur les coûts de location et de fonctionnement.

## Objectifs du projet

Réalisation de pôles administratifs à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel Regroupement d'entités administratives

Amélioration de l'accueil et de la prise en charge, optimisation des surfaces et amélioration des conditions de travail

## **Planning**

Validation de la demande de projet par le Conseil d'Etat

2016-2017 Analyse des besoins et des potentiels
 2017-2018 Élaboration et chiffrage des scénarios
 2018 Demande de crédit d'engagement

2019-2024 Mise en œuvre

# Bénéfices du projet

Diminution des charges locatives par le gain en surfaces

Mise à disposition de locaux adaptés aux exigences actuelles

Amélioration de l'accueil, du service au public et des espaces de travail

Mise en commun des réceptions, salles de conférences, cafétérias

Gestion centralisée des courriers

Optimisation des parcs véhicules

Partage des places de travail

## Des outils d'analyse

Des outils ont été développés par le SBAT pour compiler et analyser les données de base du logement de chaque entité administrative.

Les données de base pour les analyses sont:

Les tableaux des besoins en surface de chaque entité administrative permettent d'avoir une vision de l'évolution des besoins en surface

Les plans des locaux actuels et futurs avec les surfaces locatives (SLoc) et les surfaces utiles principales (SUP) et secondaires sur la base de la norme SIA 416

Les organigrammes avec nombre d'EPT (équivalent plein temps)

Ces données permettent ensuite l'analyse des besoins en surface à l'aide de 3 ratios:

Ratio 1: Taux d'occupation des postes de travail EPT/PT (en %)

Permet de vérifier si un partage de postes peut être envisagé

Le partage de postes permet de réduire les besoins en surfaces

Ratio 2: Taux d'occupation des surfaces utiles principales SUP/PT

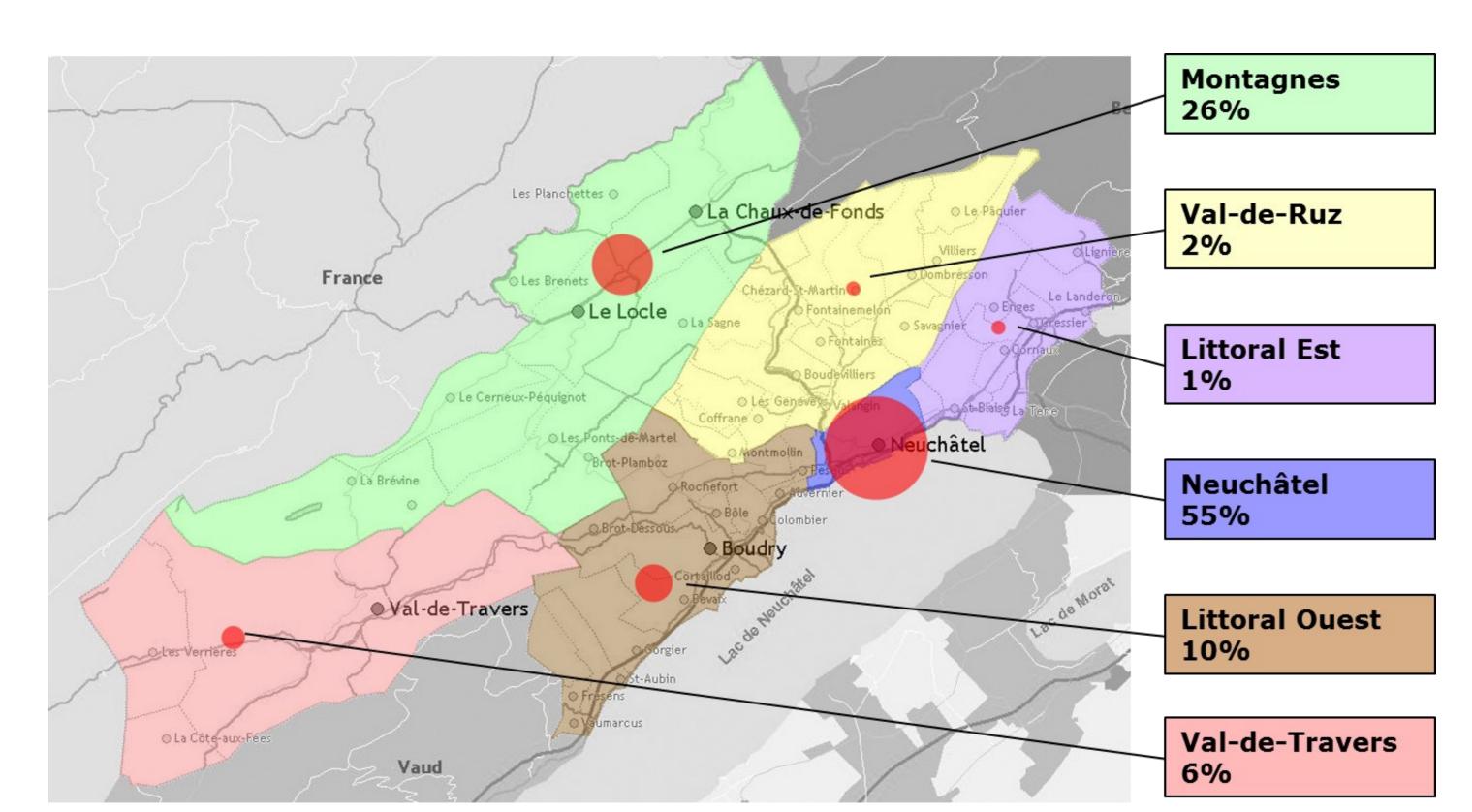
Permet de mesurer si les surfaces sont utilisées de manière optimale

Valeur cible: 16,7 m² SUP/PT

Ratio 3: Taux d'occupation des surfaces locatives SLoc/PT

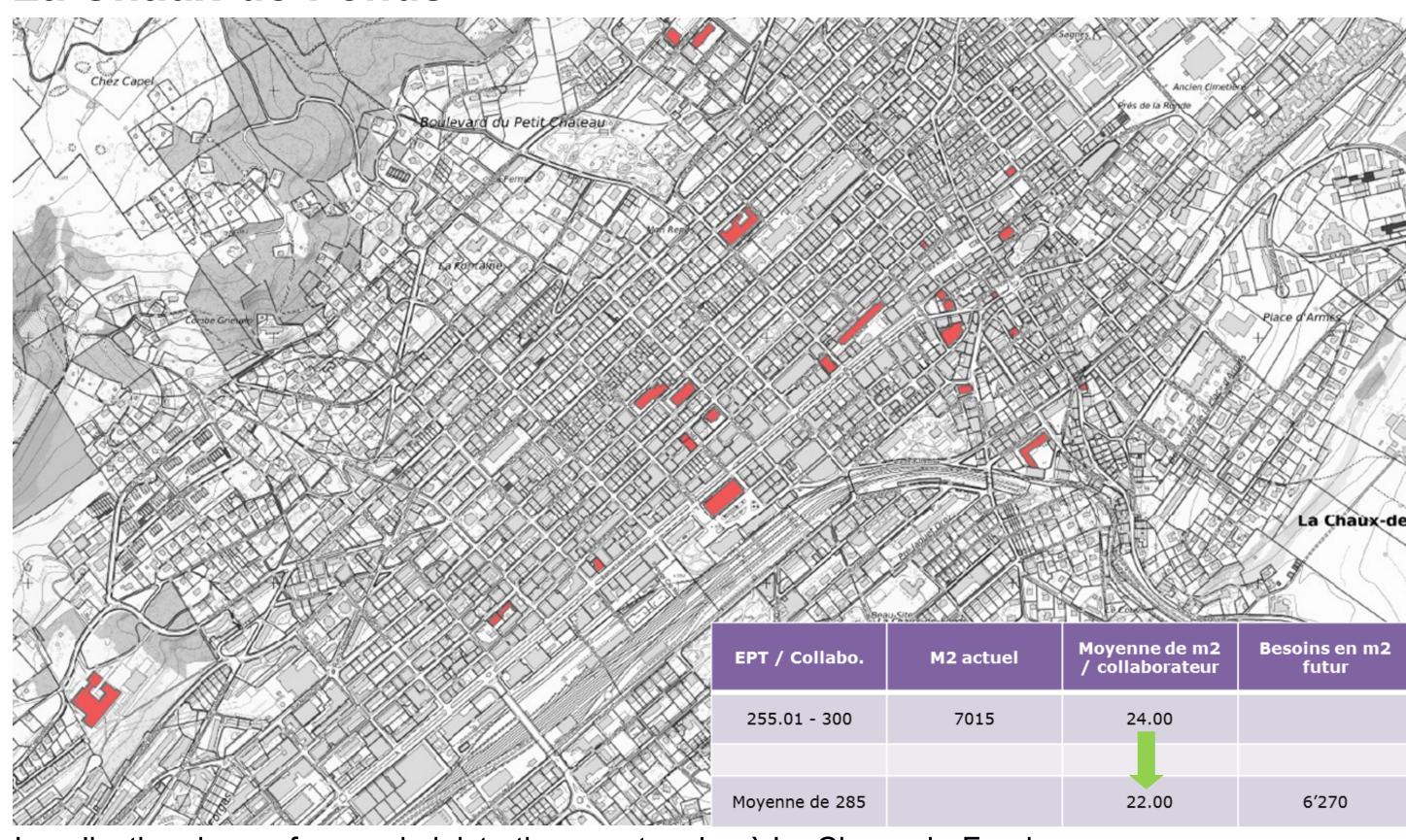
Permet de mesurer si les surfaces sont utilisées de manière économique

Valeur cible: 22 m² SLoc/PT



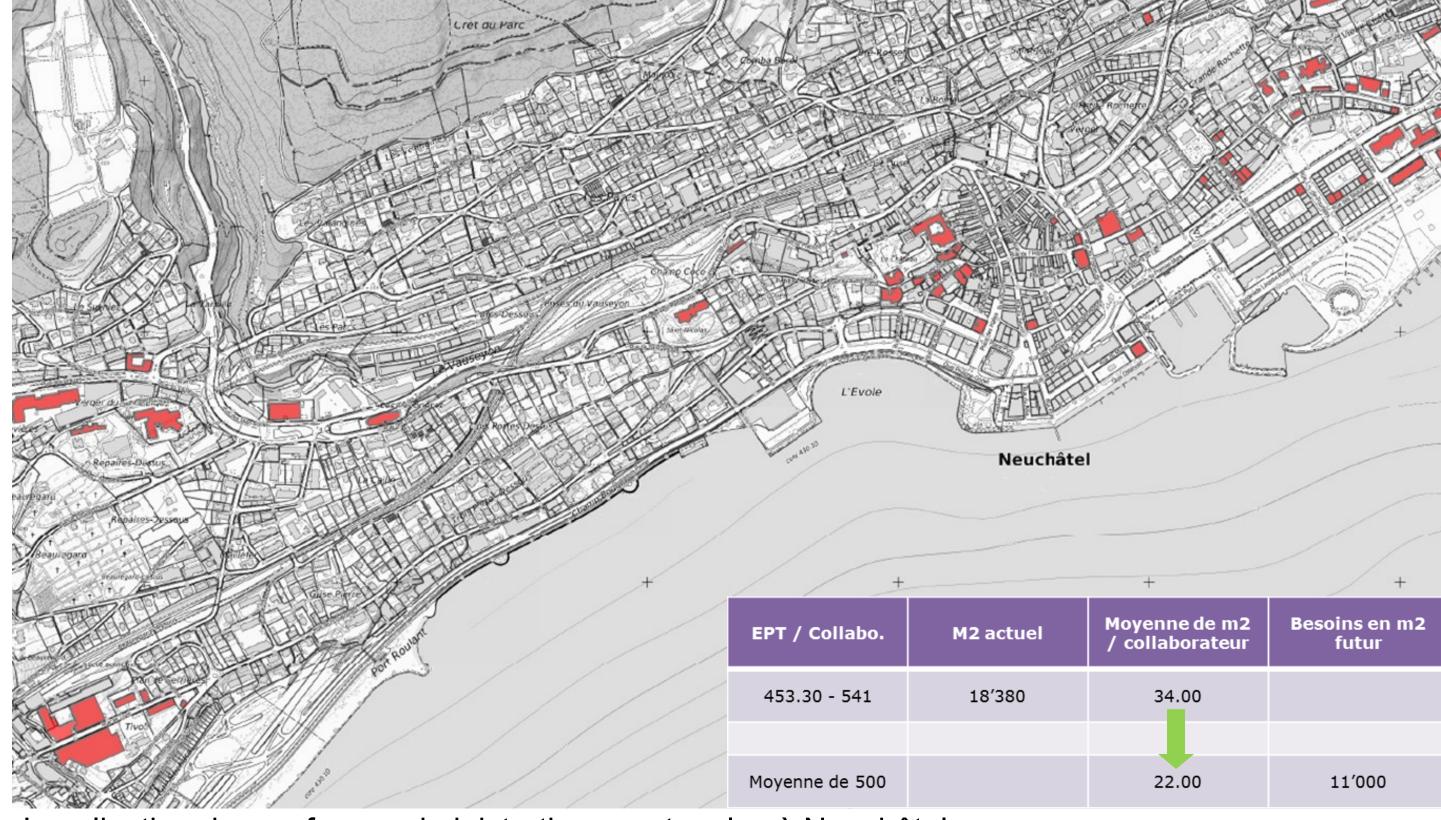
Répartition des surfaces administratives au niveau cantonal

#### La Chaux-de-Fonds



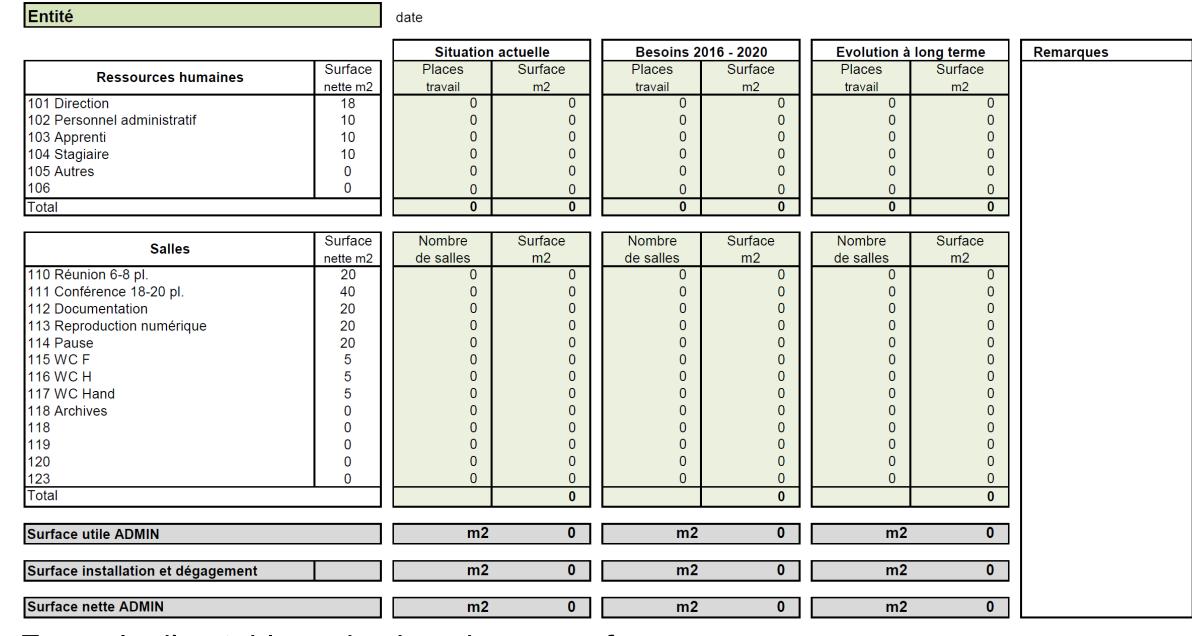
Localisation des surfaces administratives cantonales à La Chaux-de-Fonds Tableau des m2 de surface locative par poste de travail

# Neuchâtel



Localisation des surfaces administratives cantonales à Neuchâtel

Tableau des m2 de surface locative par poste de travail



Exemple d'un tableau des besoins en surfaces